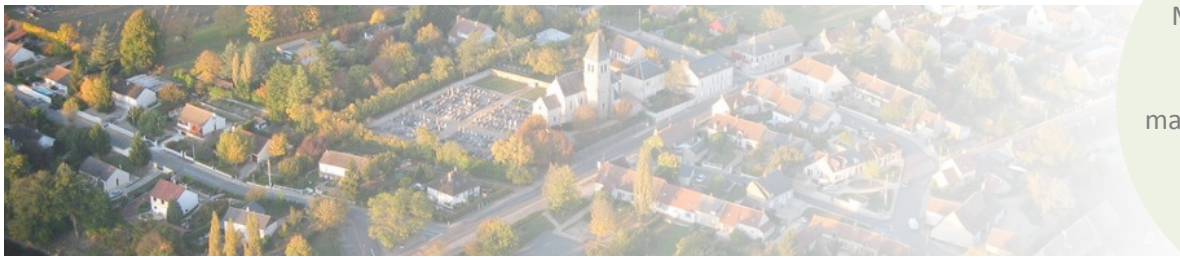
LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-THORETTE

N°33 – Avril 2022



Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION
Conseil municipal du 18/01/2022 p2
Conseil municipal du 15/03/2022 p2
Recensement 2ème TR 2006 p3
Budget 2022 p3
Elections 2022 : dates et lieu p3
Défibrillateur p3
Ancien combattants, nouveau drapeau p4

ENVIRONNEMENT/URBANISME
Enedis : élagage, rôle et resp... p4
Nuisances sonores p5
Construction de la halle sportive p5
Le compostage : enjeu de demain p5

CULTURE / ANIMATION
Médiathèque, programme p6

VIE SOCIALE
Expo faune sauvage p6
Nature18 : activité jeune p6
Les p'tits pieds p6
Soirée jeux p6
Carnaval p6
Collecte pour l'Ukraine p7

TRIBUNE OUVERTE
ABUL : congrès aérien p7
Brocante de la Saint Vincent p7
Les Rives du Cher p7
Etonnante Balade p7
Mots croisés «400ème anniversaire» p8

CALENDRIER



Edito : le mot du Maire

Chers amies et amis,

Un philosophe d'antan disait, à raison, que l'on ne se baignait jamais deux fois dans la même eau d'un même fleuve.

Tout comme l'histoire se renouvelle, mais jamais de façon identique dans le temps.

En effet, qui eut imaginé que nous vivrions une pandémie mondiale, qui n'en finit pas, ni non plus la guerre aux portes de l'Europe, accompagnée de ses ravages et ses fléaux.
A cet égard, Sainte Thorette et ses habitants ont fait preuve d'une grande générosité, sans ostentation, envers l'Ukraine et ses citoyens.

Merci à vous de vos gestes, quels qu'ils soient.

Cet épisode guerrier et meurtrier, ne peut que nous conduire à apprécier, à sa juste valeur, la chance et le bonheur que l'on a de vivre au sein d'une véritable démocratie, quoiqu'en disent certains esprits chagrins ou de mauvaise foi.

Nos prochaines élections, dont l'abstention devrait être la perdante, nous permettront de choisir, en connaissance de cause et en toute conscience, la destinée que nous voulons et ne pas dire après, ah, si j'avais su, j'aurai participé aux scrutins.

Il est vrai que l'on pourra, et à raison, me rétorquer que nos dirigeants élus ne sont pas toujours, voire souvent hélas, à la hauteur des espérances mises en eux. L'adage bien connu qu'une promesse n'engage que celui qui la reçoit est toujours prégnant dans les actes de certains.

Au-delà de ceci, pour ma part, malgré ses imperfections et ses lacunes, je ne vois pas d'autre voie que notre démocratie, car nous voyons bien aujourd'hui ce que l'autocratie propose comme chemin de liberté et du vivre ensemble.

Nous avons au moins une certitude en ces temps rudes et compliqués, c'est qu'au pire, cinq ou six ans après selon le mandat, nous pouvons changer nos dirigeants !

Je conclurais ce propos par cette petite phrase, certes redondante, mais toujours d'actualité, soyez prudents, prenez soin de vous et de ceux que vous aimez, et animez par un esprit de tolérance et d'empathie, même de ceux que vous aimez un peu moins.

Bien cordialement, le Maire Eric Korcaba.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 18/01/2022

2/ Organisation de la semaine scolaire – Rentrée 2022/2023

Suite à la réception d'un courrier des services de l'Education nationale au sujet de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2022/2023, Monsieur Le Maire rappelle que la commune de Sainte Thorette avait bénéficié, pour une durée de trois ans, d'une dérogation afin de maintenir la semaine scolaire à 4 jours. Lors du conseil d'école de début janvier 2022, il a été décidé de maintenir la semaine de 4 jours. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours.

5/ Installation d'un miroir – Route de Villeneuve

Afin d'assurer la sécurité des usagers du chemin de la Pomerelle, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux conseillers municipaux de lancer les travaux d'installation d'un miroir, dans la limite de 1 500€ de frais engagés. Si le montant des travaux s'avère être supérieur à ce montant, Monsieur le Maire demandera à nouveau l'avis du conseil municipal. À l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches permettant l'installation de ce miroir.

9/ Financement des capteurs CO2 en milieu scolaire

De nombreux courriers des services départementaux de l'éducation nationale du Cher sont arrivés en mairie, pour informer la commune de la participation de l'état au financement des capteurs CO2 en milieu scolaire. Ces capteurs de CO2 permettent notamment d'indiquer (par une modification de couleur de l'écran) quand il est nécessaire d'aérer la pièce. Un devis a été demandé auprès de la société Sédi Équipement, pour un montant total de 330.10€ HT. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.



Le conseil municipal se réunira désormais à la salle des fêtes de Sainte-Thorette. Celui-ci est ouvert au public.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 15/03/2022

1/ Compte administratif 2021

Le compte administratif est le compte constitué par la Mairie. Par conséquent, Monsieur le Maire, qui est la personne en charge de ce compte, ne participe pas au vote de ce dernier.
Les résultats 2021 du compte administratif se traduisent de la manière suivante :
- Déficit d'investissement : 54 377.75€
- Déficit d'investissement des restes à réaliser : 2 092.46€
- Excédent de fonctionnement : 30 091.18€

Le conseil municipal, après présentation et examen du compte administratif 2021 de la commune, vote celui-ci à 10 voix.

2/ Compte de gestion 2021

Le compte de gestion est le compte construit par la Trésorerie.
Les résultats 2021 du compte de gestion se traduisent de la manière suivante :
- Déficit d'investissement : 54 377.75€
- Déficit d'investissement des restes à réaliser : 2 092.46€
- Excèdent de fonctionnement : 30 091.18€

Le conseil municipal, après présentation et examen du compte administratif 2021 de la commune, vote celui-ci à 11 voix.

3/ Affectation du résultat 2021

Compte tenu des présentations précédentes sur les résultats de la commune de Sainte Thorette, au titre de l'exercice 2021 et compte tenu des reports des exercices antérieurs, les résultats cumulés sont :
- Déficit d'investissement : 17 317.37€
- Excédent de fonctionnement : 254 384.15€

Le conseil municipal décide, à 11 voix pour, de reporter les résultats et des les affecter de la manière suivante :
- Au besoin de financement de la section d'investissement (1068) : 17 317.37€
- Au besoin reporté de la section d'investissement (001) : 15 224.91€
- À l'excédent reporté de fonctionnement : 237 066.78€

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.

Rappel : recensement 2ème trimestre 2006



Si vous êtes nés en 2006 et que vous avez 16 ans en avril, mai, juin, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.
Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) :
csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr

Budget 2022

4/ Demandes de subventions 2022

Après discussion, le conseil municipal, à 11 voix pour, décide d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 2 500.00€, au titre de l'exercice 2022 :
- Tennis Club : 200.00€
- Secours Populaire : 200.00€
- Secours Catholique : 200.00€
- Restos du Cœur : 200.00€
- Mehun Solidarité : 300.00€
- Assotaulo : 300.00€
- Amis BCP : 100.00€
- ABUL : 200.00€
- Amicale Parents d'élèves : 200.00€
- Anciens combattants : 400.00€
- ASIE : 200.00€

5/ Vote des taux des taxes 2022

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de voter des taux identiques à ceux votés pour 2021, c'est- à-dire :
- Taxe foncière bâti : 32.99%
- Taxe foncière non bâti : 26.74%
- CFE (Cotisations Foncières des Entreprises) : 20.42%

6/ Budget primitif 2022

Après examen du projet du budget primitif, au titre de l'exercice 2022, le conseil municipal à 11 voix pour, vote celui-ci. Le budget primitif 2022 s'équilibre ainsi :
- Dépenses et recettes d'investissement : 144 195.86€
- Dépenses et recettes de fonctionnement : 652 719.38€

Elections 2022

- 10 et 24 avril pour les présidentielles
- 12 et 19 juin pour les législatives

Le lieu de vote est la médiathèque.



Défibrilateur



Suite à l'installation d'un défibrillateur à la médiathèque de Sainte Thorette, la mairie a reçu des critiques sur son emplacement. Dans d'autres communes voisines, vous avez pu voir des appareils installés sur la voie publique. Pour notre commune, le défibrillateur est rattaché à la médiathèque. Il reste accessible à tous mais il est inhérent au bâtiment. Vous pouvez le localiser facilement en téléchargeant l'application « Stayin a live » sur votre smartphone. Il est parfois étonnant de recevoir des critiques sur une action réalisée, pour le bien de tous, sans en connaitre les auteurs, alors que tant que rien n'a été fait, personne ne s'est plaint. Pour rappel, le DAE se trouve dans la cour de la médiathèque au fond à gauche avant l'entrée. Il est signalé par une flèche. Pour rappel également, les personnels et bénévoles intervenants à la médiathèque ont été formés à l'utilisation du DAE. Quand bien même vous seriez amené à utiliser le DAE, ce que nous ne souhaitons à personne, sachez que lors de son démarrage, l'appareil vous donne le mode d'emploi oralement, il suffit juste de le suivre.

MESSAGE IMPORTANT

Nous recevons de plus en plus de messages de non remise des mails que nous vous envoyons car certaines adresses ne sont plus à jour ou certaines boites mail ont l'adresse de la mairie comme SPAM. Nous attendons toujours de vous vos adresses mail et leur mise à jour quand elles changent. C'est important afin de mieux transmettre les informations communales. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse suivante : mairie.ste-thorette@orange.fr

Administration

Remise d'un nouveau drapeau aux anciens combattants



Le président Guy Riffaut, à gauche sur la photo, et le porte-drapeau, Stéphane Doireau, à droite sur la photo, ont reçu un nouveau drapeau, ce vendredi 8 avril 2022 à 18h30, à la salle des fêtes de la commune, des mains du maire Eric Korcaba.

Environnement / urbanisme

Enedis : l'élagage, règles et responsabilités

L'élagage, un enjeu pour tous



La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.
Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

**source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des court-circuit ou des avaries aux ouvrages. »

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :
la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la règlementation.
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr
** Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux*

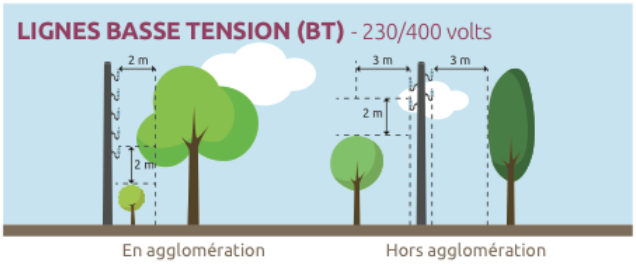
L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

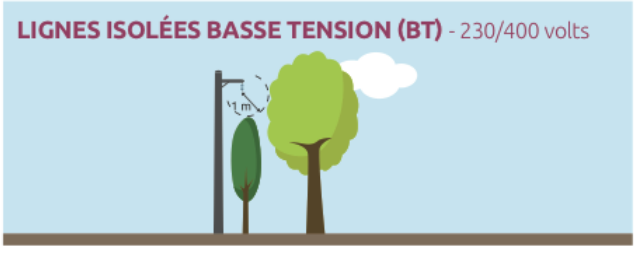
Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50000V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé. Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.





Nuisances sonores

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° - 2011-1-1573 PORTANT RÉGLEMENTATION DES **BRUITS DE VOISINAGE** DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER et s'appliquant à SAINTE-THORETTE.

Article 1er « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »
Les dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage.
Article 15 « Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. »

Construction de la halle sportive

Ce projet porté par Cœur de Berry va…….devrait aboutir, mais les délais espérés s'allongent.

En effet, lors du dépouillement de l'appel d'offre initial, celui-ci a été fructueux, des entreprises ont répondu, mais le coût est en très forte augmentation eu égard au budget prévisionnel.
Les causes en sont multiples : la crise actuelle, rédaction initiale de l'appel d'offre à revoir, pas de réponses d'entreprises locales…..

En conséquence, il a été décidé de renouveler un nouvel appel d'offre, rédigé différemment, afin d'élargir et surtout de permettre aux entreprises locales de pouvoir y répondre.
Résultats attendus en juin 2022 et un début des travaux en fonction des réponses espérées.

Il va nous falloir patienter encore un peu, mais Cœur de Berry et son président continuent de soutenir ce projet communautaire et ne souhaitent pas devoir y renoncer, d'autant plus que les subventions demandées ont été accordées.

Le compostage et le paillage : « Jardiner au naturel »

Samedis 26 mars et 2 avril, une initiation au compostage a été présentée à la médiathèque de Sainte Thorette à l'initiative de la Mairie avec les jardins partagés et la Communauté de communes Cœur de Berry.

Sur les deux animations, trente adultes et 2 enfants de Sainte Thorette et Preuilly ont profité de l'expérience et des conseils de Lauranne animatrice de COMPOST'EN BERRY.

Valoriser et recycler les déchets organiques, réussir son compost « maison » en respectant certaines règles était le but de ces deux agréables matinées.







Copeaux de bois et compost à disposition des habitants de la commune, à prendre les mercredis matin au dépôt à végétaux de 8h à 11h45 avec un adjoint technique qui sera sur place. (copeaux de bois à dose normale et compost à volonté)

Médiathèque - Trait d'Union

Retrouver le programme complet de la médiathèque Trait d'Union sur le programme joint à ce bulletin municipal.

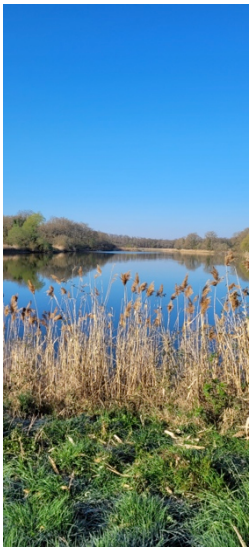
Exposition faune sauvage

L'exposition de Jérôme BOUET présentée à la médiathèque « Trait d'Union » s'est achevée vendredi 18 mars avec un diaporama de superbes photos présentées à une trentaine de personnes. « La nature fascinante de la Sologne et du Berry, permet de fixer des scènes animalières très particulières, il faut être prudent et très discret. Il faut savoir se fondre dans cette nature pour avoir de beaux clichés » précise Jérôme Bouet né et demeurant dans le Berry. Il est toujours à l'affût de cette vie autour des étangs, forêts et rivières.



Les p'tits pieds

Quelques marcheurs n'ont pas hésité lundi matin, bien que le thermomètre affiche moins 4 degrés, à partir à travers la campagne découvrir notre belle nature. Les petits pieds sont toujours présents le lundi matin à 9h00 sur le parking de la salle des fêtes pour un petit ou un grand parcours.





Activité Nature18 pour les enfants

Nature18 est intervenue pour une animation « jeux et jouets buissonniers » le mercredi matin 23 mars dernier dans le cadre du programme culturel du Trait d'Union à la médiathèque de Sainte Thorette. Ce fut un succès avec la participation de 16 enfants, ravis et particulièrement attentifs, qui ont pu découvrir entre autre la confection d'instruments de musique à partir de bois de sureau. Cette activité, beaucoup appréciée, sera renouvelée le 15 avril prochain à partir de 9h30, toujours avec l'animateur Nature18 Guillaume, toujours à la médiathèque Trait d'Union.

Jeunes joueurs d'échecs à la soirée jeux

« Sainte-Thorette. Jeunes joueurs d'échec à la soirée jeux. Une trentaine de personnes dont de nombreux enfants ont participé à la soirée jeux et apéro dînatoire sous forme d'auberge espagnole, organisée samedi dernier par l'Assotaulo à la salle des fêtes de Sainte-Thorette.

Chaque personne avait emmené une petite spécialité et tous se sont partagé de nombreux plats pour un début de soirée très convivial et gourmand.(…) La soirée jeux a vu de jeunes joueurs d'échec s'en tirer avec brio, tandis que d'autres préféraient les jeux de cartes ou de dames.» *Publié dans Le Berry le 20/03/2022*



Carnaval

Une vingtaine d'enfants se sont retrouvés le 02 mars à la médiathèque Trait d'Union pour un atelier de fabrication de masques avant de profiter d'un bon goûter et de se défouler dans la cours et dans les jardins partagés, sous un magnifique soleil ! Encore merci aux bénévoles de la médiathèque à qui l'on doit ce rituel apprécié des enfants.



Collecte pour venir en aide aux Ukrainiens.

Les mercredi 9 mars et samedi 12 mars, la mairie de Sainte-Thorette a lancé un appel pour une collecte de produits de 1ère nécessité afin de venir en aide aux Ukrainiens.
Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre à cet appel et nous vous en remercions.
Tous les produits que vous avez déposés en mairie ont été encartonnés et apportés au centre de collecte de la Protection Civile à Saint Germain du Puy. Renseignement pris sur place, le premier convoi humanitaire partait de Strasbourg le 16 mars pour l'Ukraine. Le second une semaine après.
Vous nous avez également apportés des vêtements que la Protection Civile n'a pas pris. La mairie apportera tous ces sacs, soit chez Emmaüs, soit au Secours Catholique à Mehun sur Yèvre.
Encore merci pour cet élan de solidarité.

ULM : 1er rétro multiaxe à S-T



Ce rassemblement, organisé par l'ABUL, a pour objectif de créer des liens entre pilotes et/ou propriétaires de multiaxes anciens. Mais retro-multiaxes se veut également un rassemblement utile, c'est la raison pour laquelle cet événement a aussi pour objectif de réunir les professionnels ayant des savoir faire dans les domaines de compétence suivants : couturier-entoileurs, entoileurs, équipementiers, importateurs, motoristes et enfin héliciers. La priorité est donnée aux entreprises émergentes et/ou ne pouvant pas être représentées dans les grands salons. Deux espaces seront consacrés l'un aux multi-axes anciens à vendre et l'autre aux stands pro. Une conférence sera organisée vers 15h le mardi par Didier Marie pour vous présenter la toute nouvelle Commission constructeur Amateur de la FFPLUM(…).
Le tarif de 35 euros comprend le repas du midi et du soir de la journée du samedi ainsi que le droit d'entrée. Nous limitons le nombre d'inscription à 100 ULM et nous avons à ce jour 46 inscrits.
Attention, ce rassemblement n'est pas ouvert au grand public et est soumis à inscription au 06 81 62 82 43.

Etonnante Balade

L'assotaulo (Association Tauricienne de Loisirs), après deux années sans aucune manifestation, est heureuse de vous annoncer que le 11 juin 2022, à partir de 18h30, nous retrouverons notre Etonnante Balade. Venez respirer, souffler, dans ce nouveau lieu et vous laisser bercer par les contes. Cette année encore la troupe de conteurs « Anima » sera présente pour nous emmener aux travers d'histoires enchanteresses, le monde du petit peuple, Fées, Lutins, Trolls, Elfes et autres personnages légendaires.
Pour vous accueillir nous aurons la chance d'être sur un site historique. Un lieu connu de certains d'entre vous et inconnu pour d'autres : le Prieuré Saint-Laurent de Manzay.
Ce prieuré date du 13ème siècle et saura vous enchanter par son cadre champêtre, son calme, ses allées boisées et ombragées. Vous déambulerez autour du bâtiment et au sein du jardin. Des conteurs, des musiciens vous accueillerons dans différents sites. Vous dégusterez également des produits locaux en profitant de très belles vues.

Brocante de la Saint Vincent

Vous nous avez manqué.

Mais nous revoilà après deux années blanches sans brocante: la faute à qui? Au COVID bien sûr, au vilain COVID.

Donc le Dimanche 3 juillet 2022 – croisons les doigts, rendez vous au stade de STE THORETTE pour se retrouver et passer une joyeuse journée ensemble.

Notez le dès maintenant sur l'agenda papier ou électronique.

Ouverture des Rives du Cher

Venez découvrir Les Rives du Cher et son nouveau propriétaire qui souhaite développer le bar/restaurant autour de l'esprit de village mais en y apportant une touche de diversité, mettre en avant les produits locaux, organiser des soirées à thème, relancer les pizzas, sur place ou à emporter et y ajouter les burgers, assurer un dépôt de pain…Tout un programme ! Nous lui souhaitons de réussir ce beau projet et comptons sur vous pour le coup de pouce au démarrage, par exemple lors de son inauguration le 16 avril à partir de 19h !

Nous vous attendons avec plaisir le 11 juin 2022 au Prieuré de Saint-Laurent - de - Manzay, 18120 Limeux. Coordonnées GPS : latitude : 47°03'51 – longitude : 2°08'25
Tarifs : Adulte : 8 € / Enfant : gratuit / 12-16 ans : 4 € / adhérents de l'assotaulo : 5 €. Buvette et restauration sur place disponible.
Renseignements : 02 48 57 17 80 (Sylvie et Olivier Nectoux).



Jeux de printemps en Berry



Pendant les vacances d'avril, la Communauté de Communes propose à nouveau des activités culturelles et sportives pour nos jeunes de 11 à 18 ans les 11-12-13 et 19-20-21/04. Au programme : Hip hop / Yoga-relaxation / Bumper Ball / Dessin / Cuisine / Jeux de rôle / Cirque / Drônes / Théâtre…Ces activités sont renouvelées à chaques vacances, elles sont GRATUITES et un transport est prévu depuis Sainte-Thorette.

MOTS CROISES « ECRIVAINS »

Nous fêtons cette année le 400ème anniversaire de la naissance d'un des plus grands auteurs français. Cette grille de mots croisés est en rapport avec lui. Bon jeu et à vos dicos…

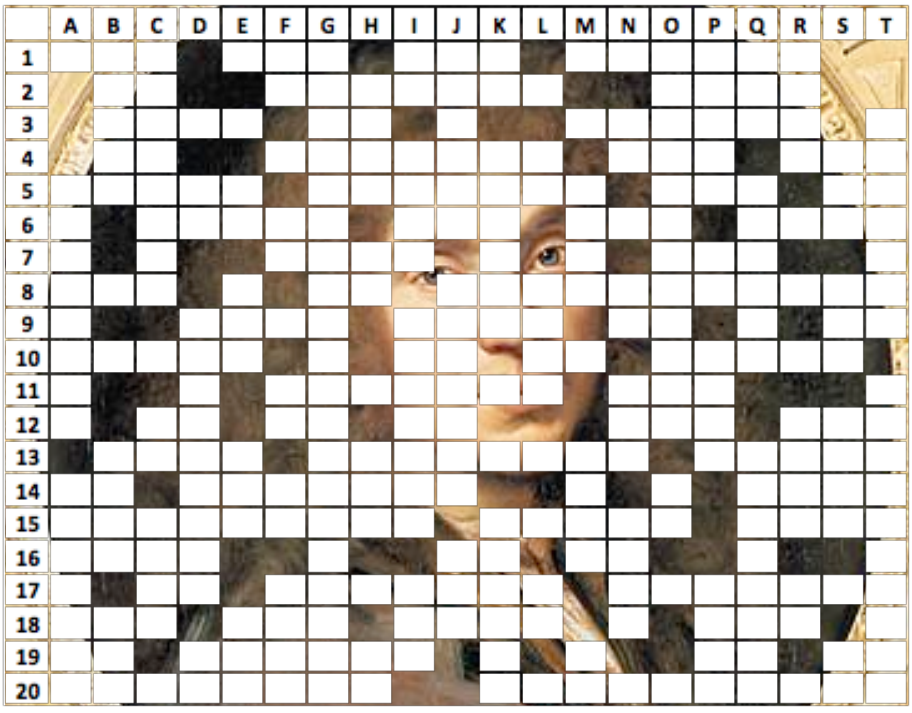
Horizontalement :

1- Grand-chef - Supplément - Lettre grecque – Chorégraphe homonyme de l'épouse de notre auteur. 2 - Fin de verbe - Récompense - Orfèvre.
3 - Sganarelle dans son imagination - Personnage de Brecht - Fourbe célèbre. 4 - Hors service - Prénom de son aimée - Ensemble - Recueil.
5 - Blasphème - Le froid l'est - Ses œuvres y sont réunies. 6 - Des maris, des femmes, du mensonge - Homme anglais - Se rendra - Lisière.
7 - Dieu du vent - Insecte attachant. 8 - Les gens qui en venaient étaient son meilleur public - Célèbre génisse - Amoureux bilieux.
9 - Adjectif sans exception - Châtié - Paresseux - Usages. 10 - Son dernier rôle - Sur Tille - Conjonction - Il y serait mort.
11 - Amoureux et volant, il l'était malgré lui - Retire. 12 - Note - Il a sont jour - La tienne - Rouge anglais - Saison.
13 - Base de lancement - Imposteur - Découpages de pièces. 14 - 29ème élément - Nécessaires au soutien du plancher de scène - A son salon.
15 - Magdelon et Cathos dans toutes leurs splendeurs - Harpagon - Convient à merveille. 16 - Auxiliaire - Adepte du marquis - Note de référence.
17 - Ville de Mésopotamie - Séducteur - Il faut le faire souvent pour bien jouer son rôle. 18 - A nous - Mesure radioactive - Espoir d'avenir ou regret du passé – Ota.
19 - Symbole de métal - En allant à l'école malgré les critiques elles sont devenues savantes - Do - Le meilleur. 20 - Ses représentations en buste en sont - Cocu imaginaire.

Verticalement :

A - Il fut « Mamamouchi » - Notre auteur en avait plus d'une. B - Diminué - Notre auteur à la sienne - Enfin
C - Avant d'être jaloux il fut petit enfant - La mienne - Les applaudissements pleuvaient de cette façon lorsqu'il jouait ses pièces.
D - Langue - Métier du père de notre auteur - Marque de dédain du temps de notre auteur. E - Théâtre japonais - Couleur - Certificat d'origine - Désert .
F - Matin - Article - Possessif - Participe passé – Moitié. G - Il rêve de noblesse. H - Râpe -Saint - Salut Romain - Terme de licence.
I - 3.14 - Objet qui peut-être létal - Médiocres - Fruit pressé. J - représentation théâtrale - Vins cuit - Amer.
K - Infinitif - Mari confondu - Ils sont magnifiques chez notre auteur. L - Préposition - Possessif – Négation.
M - Hala - Loyal serviteur du roi - Soleil déifié. N - Cuivre - Interjection enfantine - Monnaie nordique - Ce qui l'est est cher.
O - Le prénom de notre auteur - Première personne. P - Des Alpes - Interjection - Cassa – Pas anti.
Q - Maitre de notre auteur - Attitude de Scapin – Obsession d'Harpagon. R - Soupa - Petit rangement - Possessif.
S - Rejeté - A une mauvaise odeur – Boite crânienne - Aluminium. T - Trières - L'être aurait fait du bien au château de Versailles du temps de notre auteur.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	C	■	I	D	■	E	X	B	R	A	Y	A	T	■	L
2	E	C	R	A	N	■	■	A	■	V	■	■	H	U	E
3	S	H	E	R	L	O	C	K	H	O	L	M	E	S	■
4	■	A	■	D	■	N	I	E	■	U	E	■	M	■	■
5	O	S	S	■	C	■	O	R	F	E	V	R	E	S	■
6	R	E	■	B	O	L	■	S	L	■	■	I	S	I	S
7	E	■	S	A	N	A	N	T	O	N	I	O	■	M	E
8	E	■	■	Z	A	C	■	R	U	E	■	■	P	E	T
9	■	B	L	A	N	Q	U	E	T	T	E	■	E	N	■
10	■	P	E	R	D	■	N	E	E	■	T	■	S	O	I
11	R	■	P	■	O	■	S	T	E	P	■	B	O	N	D
12	E	P	S	■	Y	S	■	■	■	O	P	U	S	■	E
13	■	O	K	■	L	E	O	M	A	L	E	T	■	P	A
14	N	O	I	R	E	■	C	O	L	A	■	T	E	L	L
15	I	L	■	A	■	■	B	U	R	M	A	■	I	E	



(Réponses dans le prochain bulletin)

Vendredi 15 avril : 9h30
Nature 18 : dégustation plantes comestibles
Samedi 16 avril 19h
Inauguration Aux Rives du Cher
Mercredi 20 avril : 15h à la médiathèque
Atelier Pâques Chasse aux œufs
Vendredi 29 avril à la médiathèque
Vernissage de l'EXPOSITION Les lavoirs en Berry
Samedi 14 mai à la médiathèque : toute la journée
Peinture au doigt « autour du végétal »
Samedi 11 juin au prieuré de Manzay à 18h30
Etonnante balade, organisée par l'AssoTauLo
Samedi 24 juin au stade de Sainte-Thorette
Feux de la Saint Jean, organisé par l'APE
Samedi 25 juin à la médiathèque : 15h
Atelier cosmétique
Samedi 25 juin à l'ABUL: toute le journée
ULM : 1er rétro multiaxe
Le 03 juillet au stade de Sainte-Thorette
Brocante de la Saint Vincent
Le 08 juillet à la médiathèque
Vernissage de l'EXPOSITION Les togolais
Les lundis matin à 9h
devant la salle des fêtes « Les petits pieds » de l'AssoTauLo
2ème et 4ème jeudi du mois à 16h - salle des fêtes
« Les petites mains » de l'AssoTauLo
A la médiathèque à 15h tous les 3èmes jeudis du mois
Après –midi jeux
Les vendredi de 15h30 à 17h30 à la médiathèque *Atelier « point de croix » ou « tricot »*
Les 26/04, 17/05, 31/05 et 28/06 à la médiathèque
Le relais des kangous, halte garderie ambulante